



En bref...

Capsule 7

[Version imprimable]

Le lundi 8 février 2010

- ACCUEIL
- QUAND LES PROFS
- LE SYNDICAT
- COMITÉS
- DOSSIERS SYNDICAUX
- PUBLICATIONS

Les demandes sur la retraite déchiffrées pour VOUS

Le financement du RREGOP

Ah! la retraite! Bien sûr, elle ne constitue pas le sujet de discussion le plus sexy! Cependant, il faut quand même s'en préoccuper, puisque nous cesserons toutes et tous de travailler un jour et, surtout, que nous payons toutes et tous des cotisations au RREGOP! Il existe une autre raison de porter une attention particulière à notre régime de retraite par les temps qui courent : la formule actuelle de son financement pose maintenant problème. En effet, en raison de la grande taille de son passif et de son actif, les fluctuations des rendements boursiers rendent le taux de cotisation très instable. Nos négociateurs à la table centrale entendent profiter des pourparlers qui s'amorcent avec le Conseil du Trésor pour tenter de corriger la situation. Pour en savoir plus sur ce qu'ils proposent pour ce faire, nous vous invitons à lire ce qui suit.

Dans le cahier de demandes de table centrale CSN, on trouve la demande suivante:

Que la méthode actuelle de financement du RREGOP (portion à la charge des participants) soit remplacée par la méthode de répartition des prestations constituées avec projection des salaires, dite méthode « à prime unique », pour l'évaluation actuarielle devant être produite sur la base des données arrêtées au 31 décembre 2008.



50
jours avant la fin de
l'ignoble
LOI 43
et le plein
rétablissement
de nos droits
syndicaux



SPECS-CSN

475, rue du Cégep
Pavillon 2, local 54-180
Sherbrooke (Québec)
J1E 4K1

819 564-6350 #5330
819 562-6030 - télécopieur

Section interne

Que veut-on dire par là?

[Lire le texte au complet]

À lire:

Info-négo [FNEEQ] [Intersectoriel]

Évolution des négociations



Haut de la page